



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19753>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-19753**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : SYNDICAT AZUR

Adresse : 2 rue du chemin vert, 95100 ARGENTEUIL

Coordonnées :

Téléphone : +33 134117031

Courriel : Secretariat@sivdazur.fr

Adresse internet : <http://www.syndicat-azur.fr/>

Point(s) de contact : Nathalie.cognye@sivdazur.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://achat-national.safetender.com/?#/home>

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Activité principale :

Environnement

Code NUTS : FR108

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://achat-national.safetender.com/?#/home>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://achat-national.safetender.com/?#/home>

URL des outils et dispositifs logiciels : <https://achat-national.safetender.com/?#/home>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : Concession de service public pour l'exploitation d'un centre de valorisation énergétique des déchets

Numéro de référence : 23 12 04 008

CPV - Objet principal : 90513000

Type de marché : Services

Description succincte : Concession de service public pour l'exploitation d'un centre de valorisation énergétique des déchets (CVE AZUR)

Valeur totale estimée (hors TVA) : 650000000 euros

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 90513000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR108

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Argenteuil

Description des prestations : Le présent marché n'est pas alloti, il est composé d'un lot unique. La procédure vise à l'attribution d'un contrat de concession au sens de l'article L. 1411-1 du CGCT et L. 1121-1 du Code de la commande publique portant sur l'exploitation du Centre de Valorisation Énergétique (CVE) AZUR situé à Argenteuil, la conception, le financement, la réalisation de travaux nécessaires à son optimisation, ainsi que la conception, le financement et la construction d'une déchetterie.

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Valeur estimée (hors TVA) : 650000000 euros

Durée de la concession : 288 mois à compter de la notification du marché.

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Les candidats fourniront une note contenant les informations utiles sur la structure envisagée pour l'exécution du Contrat. Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation du contrat de concession prévue dans le CCP; Justification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue dans le Code du Travail; Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate ; Un justificatif datant de moins de trois mois de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) ou, pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises ; Si une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a été ouverte, le candidat produit la copie des décisions de justice afférentes à cette procédure. Déclaration de l'opérateur économique s'agissant des contributions financières étrangères reçues égales ou supérieures à 4 millions d'euros par pays tiers à l'Union Européenne en application du Règlement (UE) 2022/2560 du 14 décembre 2022 relatif aux subventions étrangères faussant le marché intérieur. Les candidats sont autorisés à présenter une copie des certificats, documents et justificatifs susvisés. Les candidats sont autorisés à présenter une copie des certificats, documents et justificatifs susvisés. Les entités sur lesquelles s'appuient les candidats pour remettre leur candidature (membres d'un même groupement, sous-traitants, filiales ou maisons mères) devront produire les mêmes déclarations et attestations. En cas de groupement, ces éléments sont à fournir par chaque membre du groupement. Les candidats étrangers devront satisfaire aux mêmes exigences au regard de règles d'effet équivalent dans leur pays.

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Les candidats fourniront une note contenant les informations

utiles sur la structure envisagée pour l'exécution du Contrat. Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation du contrat de concession prévue dans le CCP; Justification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue dans le Code du Travail; Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate ; Un justificatif datant de moins de trois mois de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) ou, pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises ; Si une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a été ouverte, le candidat produit la copie des décisions de justice afférentes à cette procédure. Déclaration de l'opérateur économique s'agissant des contributions financières étrangères reçues égales ou supérieures à 4 millions d'euros par pays tiers à l'Union Européenne en application du Règlement (UE) 2022/2560 du 14 décembre 2022 relatif aux subventions étrangères faussant le marché intérieur. Les candidats sont autorisés à présenter une copie des certificats, documents et justificatifs susvisés. Les candidats sont autorisés à présenter une copie des certificats, documents et justificatifs susvisés. Les entités sur lesquelles s'appuient les candidats pour remettre leur candidature (membres d'un même groupement, sous-traitants, filiales ou maisons mères) devront produire les mêmes déclarations et attestations. En cas de groupement, ces éléments sont à fournir par chaque membre du groupement. Les candidats étrangers devront satisfaire aux mêmes exigences au regard de règles d'effet équivalent dans leur pays.

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Informations sur les concessions réservées :

Marché non réservé

Conditions liées à la concession :

Conditions d'exécution de la concession : L'exploitation du centre de valorisation énergétique des déchets est soumis à une autorisation par arrêté préfectoral.

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

Renseignements d'ordre administratif

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations sur les échanges électronique :

La facturation en ligne sera acceptée

Informations complémentaires : En cas de groupement, les habilitations à exercer l'activité professionnelle sont exigées pour chaque membre du groupement. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du contrat. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. Les entités sur lesquelles s'appuient les candidats pour remettre leur candidature devront produire les mêmes documents. la durée indiquée au point li.2.7 court à compter du début effectif d'exploitation, laquelle est fixée au 30/06/2025, 18h. La valeur hors TVA indiquée dans l'aapc comprend l'ensemble du chiffre d'affaires du titulaire. AZUR organisera une

visite groupée des installations, laquelle donnera lieu à la remise d'une attestation. Les candidats contacteront le Syndicat pour convenir des formalités de visite avant le mercredi 20 décembre 2023. La visite des installations sera organisée les Jeudi 21 décembre 2023 à 13 heures ou Mardi 9 janvier 2024 à 14 heures (participation obligatoire à l'une des deux dates). Contact pour la visite : veronique.lavoine@sivdazur.fr Le nombre de participants à cette visite est limité à cinq (5) personnes pour chaque candidat.

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Cergy Pontoise

Adresse : 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322, 95027 CERGY-PONTOISE

Coordonnées :

Téléphone : +33 130173400

Télécopieur : +33 130173459

Courriel : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Adresse internet : <http://www.economie.gouv.fr/daj/recours-contentieux>

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Avant la signature du contrat recours en référé précontractuel (art. L 551-1 et suivants du CJA) après ladite signature recours en référé contractuel (art. -L 551 et suivants du CJA) ou recours de pleine juridiction contre le contrat

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Nom Officiel : Tribunal administratif de Cergy Pontoise

Adresse : 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex, 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 130173400

Télécopieur : +33 130173459

Courriel : Greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Adresse internet : <http://www.economie.gouv.fr/daj/recours-contentieux>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/02/2024